



Paris, le 24 juin 2020

**Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
Mme Frédérique VIDAL,**

Nous souhaitons insister sur l'importance cruciale de l'accueil physique régulier des étudiants dans les universités et grandes écoles à la rentrée 2020. De nombreux étudiants et néo-bacheliers rapportent, dans nos structures, leurs inquiétudes personnelles et collectives concernant la peu probable reprise ordinaire de la vie universitaire en septembre prochain. Un enseignement distancié ou « hybride » est en effet largement annoncé par les universités elles-mêmes.

Les besoins d'enseignement des étudiants seraient certes partiellement comblés par les techniques numériques de transmissions de cours plus ou moins interactifs, mais ces moyens seront d'un apport très limité pour leur vie psychique et sociale.

Au cours des trois derniers mois pendant lesquels leurs universités étaient fermées, nos dispositifs d'accueil et de suivis des adolescents ont perçu une augmentation significative de la part des demandes spontanées d'étudiants isolés, tant sur le plan psychologique que sur celui des aides sociales et parfois directement alimentaires.

S'il va de soi que l'état sanitaire de notre pays ne peut être totalement garanti pour les mois à venir, plusieurs éléments spécifiques à la vie des étudiants, adolescents ou jeunes adultes, les liant à leurs universités doivent cependant être fortement mis en avant.

Les centres universitaires ont une importance majeure pour leur vie. Les étudiants y trouvent la part centrale des liens affectifs, mais aussi leurs principaux dispositifs d'aides matérielles et alimentaires, sanitaires et psychologiques. Nombreux sont ceux pour qui l'université est associée à l'hébergement, la restauration, les services de santé et d'aides sociales. Ceci est particulièrement intense pour ceux dont la famille réside loin de ces centres, parfois à l'étranger. Enfin, sur le plan psychologique, la vie universitaire permet le détachement nécessaire, mais ici sécurisé, d'avec les parents.

La grande majorité des secteurs d'activités du pays, privés et publics, ont initié leur reprise depuis la mi-mai, dont les écoles, et envisagent un retour progressif, à leur fonctionnement ordinaire, assouplissant



régulièrement les mesures de distanciation. Les universités sont un des très rares secteurs qui n'aura pas pu rouvrir ses portes aux étudiants de façon consistante et utile d'ici l'été.

Il serait très dommageable que la prudence sanitaire s'exerce à nouveau à la rentrée dans les universités, avec une intensité supérieure au reste du pays, sans considérer suffisamment les conséquences d'une si longue confiscation de l'espace principal de vie des étudiants.

Croyez, Madame la Ministre, à l'assurance de la pleine collaboration de nos dispositifs avec vos services.

Professeur Guillaume BRONSARD

Président de l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA),

Monsieur Marc LERAY

Président de l'Association Nationale des Points d'Accueil - Ecoute Jeunes (ANPAEJ),

Madame Josiane BIGOT,

Présidente de la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE)

Madame Mirentxu BACQUERIE

Directrice l'Ecole des parents et des éducateurs d'Ile de France (EPE IDF),

Madame Nathalie LATOUR,

Déléguée Générale de la Fédération Addiction,

Monsieur Vincent PERSUANNE,

Président de la Fédération Espaces Santé Jeunes (FESJ)

Docteur Sébastien ROUGET

Président de la Société Française pour la Santé de l'Adolescent (SFSA)

Docteur Claude BRAVARD

Présidente de l'Association Française de Promotion de la Santé dans l'environnement Scolaire et Universitaire (AFSSU)

Copie du présent courrier adressée :

- A Monsieur le Président de la Conférence des présidents d'université, M. Gilles ROUSSEL
- Au groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, M. Antoine DULIN
- A Madame la Présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires, Mme Dominique MARCHAND